

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Catherine Verret

<https://www.cadre21.org/membres/806a1c85216efde072219c7f>

Date d'obtention : 2024-08-03 14:20:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Utiliser les grilles SETO tout au long de la démarche, à chaque étape.

Étape 1: parler avec la personne qui signale le problème et la victime et les rassurer.

Étape 2: Déterminer l'intention derrière le geste, l'amorce, la nature et l'étendue avec la victime.

Demeurer bienveillante.

Étape 3: Vérifier l'information transmise par la victime en rencontrant seul à seul les personnes mentionnées.

Si je pense que c'est malveillant, contacter la police et confisquer le cellulaire de la personne qui a les photos en main.

Étape 4: Parler avec l'instigateur en protégeant l'identité des autres jeunes. Le but est de clarifier les intentions et confirmer les informations. Si c'est un acte impulsif, faire la rencontre de sensibilisation Sexto avec les parents.

Contacter tous les parents des élèves concernés et contacter la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Je retiens que les cas ne sont pas toujours linéaires. Il y a des récidives, il y a des victimes supplémentaires qui peuvent s'ajouter avec le temps. Ça prouve/ démontre l'intention d'être rigoureux dans la démarche, car ce qui peut sembler banal peut se révéler ne pas l'être quelques semaines/mois après.

- Je retiens que ce ne peut pas être pris à la légère. Même quand tout le monde est collaborant, il faut quand même mener l'intervention jusqu'au bout et agir en collaboration avec le policier éducateur. On collabore avec le policier éducateur en l'informant, en respectant son rôle et le nôtre et en suivant la trousse sexto.

- Je retiens que j'ai trouvé la mise en situation avec l'adulte de 19 ans un peu plus complexe. Je devrai être plus attentive sur les décisions à prendre et obtenir des conseils de la part du policier éducateur pour bien faire les choses. Je retiens aussi qu'il n'y a pas deux situations pareilles... il y a plusieurs situations qui peuvent arriver et cela ramène encore l'idée de suivre le protocole à la lettre.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je n'ai jamais été face à de telles situations, car j'ai acquis la totalité de mon expérience au primaire... et je n'ai pas vécu cela.

Dans les 3 cas proposés, j'ai senti que le moment où la victime tient absolument à me montrer la photo pour être crue pouvait être délicat. Je savais que je devais en aucun temps, sous aucun prétexte, voir ou chercher à voir ces photos. Mais je n'avais pas imaginé une situation où on m'implore de les voir. En ce moment, je m'imagine un moment intense avec une personne désespérée qui n'accordera que peu de foi à mes propos rassurants. Je me dis que si cette situation se présente, je garderai un ton doux, mais dirai fermement et clairement que je n'ai pas besoin de les voir pour la croire.

Je pense aussi que saisir les téléphones sera une étape délicate. En fait, je ne pense pas qu'un élève le donnera sans s'opposer au moins un peu. J'ai compris que si l'élève s'oppose vraiment, qu'il "ne veut rien savoir", la police prendra le relais.

Enfin, je pense que l'ensemble de la démarche est délicate. C'est tout de même des photos intimes prises dans des contextes tout aussi intimes. Je pense que cela demande du courage d'aller voir un intervenant et de faire face à la musique, même si le protocole SEXTO est bienveillant... reste que comme jeune, tu n'es peut-être pas super à l'aise.